



INFO-LOCALE

AVIS DESTINE AUX STAGIAIRES NON REMUNERES

LUNDI DE PENTECÔTE.

Le statut des stagiaires non rémunérés n'est pas assimilable, pour ce qui concerne la journée de solidarité, à celui des salariés.

En conséquence, et après consultation de la Direction des Ressources Humaines, toutes les personnes qui effectuent un stage au titre de leur cursus scolaire sont dispensées de se présenter dans l'entreprise CRAM le lundi 5 juin 2006.

Date d'édition
31/05/2006

Union Nouvelle des Syndiqués de la C.R.A.M. NORD-PICARDIE.
11 Allée Vauban 59661 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX : ☎ 03.20.05.60.27

